Dynamiques de la mise en liste

Une approche sémio-linguistique

La liste se définirait-elle à travers une insuffisance ? « Elle se situe en marge de la syntaxe et même en dehors d’elle, puisque considérée comme “asyntaxique” […] et “décontextualisée” », écrivent Anne-Marie Paveau et Laurence Rosier en citant Goody[[1]](#footnote-1), avant d’ajouter : « Elle se trouve aussi dans les marges de la production textuelle puisqu’elle ne correspond pas à la représentation canonique du texte, en particulier parce qu’elle est dépourvue d’enchaînements et ne possède, de près ou de loin, aucun trait stylistique[[2]](#footnote-2). »C’est d’abord pointer une complexité, et l’identité morpho-syntaxique et textuelle de la liste demeure au cœur de la réflexion : les deux linguistes à la fois admettent qu’« il existe une forme-liste indépendante non intégrée à une unité textuelle supérieure. C’est alors un énoncé sans “lien syntaxique explicite ou explicitable” » et dégagent des « organisateurs syntaxiques et textuels[[3]](#footnote-3) ». À cette complexité s’ajoute une tension fondamentale entre l’achèvement et l’inachèvement : pour Bernard Sève[[4]](#footnote-4), la liste n’est ni ouverte ni fermée, et Umberto Eco d’appeler « *liste*, ou *énumération*, ou *catalogue* » une modalité de représentation qui « suggère presque *physiquement* l’infini, car, de fait, *il ne finit pas*[[5]](#footnote-5) ».

Renouant avec ce débat, et focalisant l’attention plus particulièrement sur le statut de l’énonciateur, nous optons, ici, pour le cadre théorique de la sémio-linguistique. L’idée directrice est que l’analyse de la liste autorise la prise en considération d’un mode de construction du sens (en production ou en réception) en amont ou en aval du dire véridictoire assertif. Jean-François Bordron en signale la possibilité : « Il pourrait […] y avoir, du moins en principe, des énoncés sans jugement. Il serait possible de dire sans juger ce que l’on dit ou encore de penser sans juger ce que l’on pense vrai ou faux. Si tel est le cas, il est possible de dire sans asserter et donc possible de débrayer entièrement le sujet d’énonciation de ce qu’il dit[[6]](#footnote-6) ». C’est alors troquer la position du sujet d’énonciation judicatif contre celle du « non sujet » ou du « quasi-sujet » : une instance énonciative qui peut prédiquer, mais qui échappe au jugement[[7]](#footnote-7).

La question concerne la distinction entre différents *régimes* de la construction du sens reposant sur deux dynamiques, globalement *re-présentative* (présentant à nouveau) ou *reproductive* (et fermante, même si la clôture est rarement totale) et *pro-positionnelle* (ou ouvrante). La construction d’une intelligibilité du monde, qui met à contribution les dimensions cognitive, affective et sensible, peut ainsi être fondée sur un double mouvement de confirmation de / conformation à un modèle, par réactivation d’une mémoire lexicale ou discursive, et de renouvellement créateur. La liste est fondamentalement sous tension, tiraillée entre ce qui est de l’ordre du *déjà* et ce qui est toujours *à venir* : on verra que les efforts de totalisation sont continûment déjoués. Jacques Geninasca propose de la soumettre tant à une saisie molaire qu’à une saisie sémantique : «  Appelons *molaire* la saisie qui s’arrête aux grandeurs constituées que définit un savoir associatif, socio- ou idiolectal […] et *sémantique*, celle qui concerne les virtualités relationnelles des propriétés de ces grandeurs[[8]](#footnote-8). »

La réflexion sera développée en trois parties : d’abord, il s’agira de montrer que les notions de totalité (types de totalité) et de totalisation (modes de totalisation) cristallisent ces tensions ; ensuite, je m’appesantirai sur la modalité re-présentative (reproductive) ; enfin, isolant des éléments du plan de la manifestation linguistique (le présentatif « il y a », l’article indéfini, le déterminant démonstratif), j’approcherai la modalité qui est pro-position à la lumière de l’énoncé thétique.

1. La liste et la totalité

Se proposant de modéliser le système formel de la liste, Marie-Lucie Honeste et Christel Froissart[[9]](#footnote-9) soulignent trois caractéristiques : i) la liste est le « résultat d’une procédure de séquentialisation d’items *homogènes*»[[10]](#footnote-10) ; ii) le plus souvent, sa disposition typographique rompt avec la linéarité textuelle ; iii) elle comprend une « annonce » au moins implicite.

Retenons ce dernier point : c’est à l’annonce supposée coiffer la liste, qu’elle introduit ou dont elle constitue un signe de clôture, qu’est dévolu le rôle de totaliseur linguistique. Plus exactement, un archilexème linguistique sert de révélateur de la dialectique du tout et de ses parties, de l’un et du multiple. Ainsi, le caractère explicite ou implicite de sa présence, le degré de précision sémantique – très affaibli dans le cas de l’archilexème « choses » –, la place qu’il occupe renseignent sur les relations au sein d’une suite de termes ou de syntagmes homofonctionnels, qui sont soumis à une mise en équivalence syntaxique à travers l’« expression analytique d’un ensemble référentiel[[11]](#footnote-11) ». Un *continuum* s’esquisse, sur lequel se disposent les unités partitives subordonnées au tout intégrant et les unités intégrales qui ont un double statut, de parts d’un tout, mais aussi d’intégralités bénéficiant d’une certaine autonomie[[12]](#footnote-12). Le fonctionnement se règle, dans le détail, sur les degrés de solidarité formelle des constituants et de filiation sémantique responsables, globalement, de la cohésion de la série. Un fonctionnement supporté par deux orientations fondamentales : de la totalité présupposée vers les éléments qu’elle comprend selon un rapport de type synecdochique ou métonymique – cette orientation étant compatible avec la (pseudo)clôture de la liste ; des éléments vers une totalité attribuable par sommation au terme d’un parcours, le listage intégrant également la possibilité du désordre, du « chaos » et ouvrant sur un possible inachèvement[[13]](#footnote-13). On dira que la logique *dégressive,* par décomposition d’une totalité, met davantage dans le jeu des unités partitives ; la logique *progressive*, par pro-position de parts et par composition, concerne surtout des unités intégrales.

Au vu de ces distinctions, la saisie mémorielle et clôturante, qui met en œuvre un fonctionnement anaphorique, se définit par rapport à une visée innovante et ouvrante, qui établit des relations cataphoriques en direction de totalités (parfois improbables) à construire. Encore faut-il déterminer le *degré* de cohésion interne à la liste ainsi que les stratégies énonciatives qui président au listage dans un contexte déterminé. L’attention doit être focalisée i) sur la *morphologie* de la totalité pourvue d’une manifestation lexicale, textuelle ou discursive, en ce qu’elle commande les *opérations* de (dé)composition ; ii) sur l’*interaction* entre la totalité et le sujet énonçant qui, bien que contraint par les propriétés de la totalité, peut recourir à différents modes de réglage de son rapport avec elle. Retenant la disposition des parties en une chaîne, Jean-François Bordron associe à des « profils » morphologiques – la fusion, la configuration, l’architecture, l’agglomération et la composition[[14]](#footnote-14) – les opérations d’analyse, de sélection (partie par partie, pour la configuration ; ordonnée, pour l’architecture), de hiérarchisation et de structuration. Enfin, envisageant, à la suite de Jacques Fontanille[[15]](#footnote-15), la totalisation comme un processus, on peut croiser les « styles de catégorisation[[16]](#footnote-16) » et les stratégies énonciatives en dégageant des affinités particulières. Ainsi, la famille, qui repose sur des relations locales entre des parties prises au moins deux à deux, réclame une stratégie cumulative ; l’agrégat appelle une exploration plus lâche, particularisante ; la série, qui est fondée sur la répétition d’une même propriété, se combine idéalement avec une stratégie englobante, qui vise l’exhaustivité ; enfin, la file, organisée autour d’un échantillon comprenant au moins deux éléments, témoigne d’une stratégie élective, qui focalise des éléments représentatifs ou exemplaires.

Ainsi, s’il est vrai que les modes d’organisation interne et d’appréhension de la liste sont fonction des types de totalité, moins les « styles de listage » sont informés par la culture et ses découpages, et plus ils ouvrent l’espace d’une écriture singularisante. Celle-ci peut aller à l’encontre de la dialectique du tout et de ses parties, ou du moins la soustraire à l’évidence du dire – à la « certitude à tout prix », dont la « quête » « peut s’interpréter […] comme une soif de totalité qu’on risque de perdre[[17]](#footnote-17) ». Les soties du Moyen Âge ou la liste rabelaisienne, en proie à des dissonances (thématiques, référentielles, de voix énonciatives) et au brouillage axiologique, imposent une ligne de frayage entre les énumérations « homologique » et « chaotique[[18]](#footnote-18) ». Pour qu’il y ait liste, il faut, selon Umberto Eco, que « l’énumération » soit « conjonctive », donnant une cohérence à des choses certes différentes, mais « vues par un même sujet » dans un même lieu ou constituant « le but d’un projet donné ». En somme, la cohérence se trouverait découplée de la cohésion, alors même qu’elles définissent deux modes complémentaires. Celle-là semble en effet se conquérir sur le mode de la concession : *bien que* la continuité isotopique fasse défaut, les éléments sont pris dans un processus d’unification qui les « fait tenir ensemble ». L’« énumération conjonctive » trace alors la frontière fragile au-delà de laquelle guette la faillite du sens, la déconfiture du sujet : l’« énumération disjonctive » « exprime un effritement, une sorte de schizophrénie du sujet qui ressent une séquence d’impressions disparates sans réussir à leur conférer la moindre unité[[19]](#footnote-19) ».

Avant d’interroger davantage la lisière d’une nouvelle cohérence, nous focaliserons notre attention sur la dynamique re-présentative ou reproductive, bâtie sur une logique dégressive, par décomposition d’une totalité présupposée.

2. La modalité reproductive

Le nœud qu’il importe de démêler concerne, précisément, la part de l’assertion et de la prédication et la possibilité de s’en abstraire.

L’exemple (1) permet de pousser la réflexion plus avant :

Dans l’ameublement contemporain, la bibliothèque est un coin : le “coin-bibliothèque”. C’est, le plus souvent, un module appartenant à un ensemble « salle de séjour » dont font également partie :

le meuble-bar à battant

le secrétaire à abattant

le vaisselier à deux portes

[...]

la vitrine

etc.

(Georges Perec, *Penser / Classer*, Paris, Seuil, 2003)

Sans surprise, la totalité est annoncée sous la forme d’un indicateur lexical « ensemble “salle de séjour” » (pivot) et les items de la liste (constituants) mis en colonne sont introduits par le deux-points. L’homogénéité est à la fois sémantique, syntaxique et formelle ( SN : article défini + substantif + syntagme prépositionnel à valeur déterminative ou article défini + substantif).

Deux lectures strictement complémentaires s’offrent à nous. D’une part, à la faveur d’une stratégie « englobante », le listage fait entrer dans une relation d’équivalence sémantique l’expression dénominative condensante « salle de séjour » et l’*ensemble* de la liste, le « etc. » inscrivant en creux la collaboration du lecteur. On peut restituer une phrase assertive du type « le meuble-bar à battant, le secrétaire… font partie de l’ensemble “salle de séjour” » : elle témoigne de la *prise en charge* de l’énoncé par le sujet d’énonciation qui, au titre de la prédication existentielle, lui accorde dans le champ du discours le mode d’existence « réalisé[[20]](#footnote-20) ». Du point de vue du profil informatif, l’énumération des sujets juxtaposés inversés donne lieu à une rhématisation globale, pour la liste considérée dans son ensemble, voire à une suite de rhématisations, quand chaque élément est attribué à l’ensemble isolément.

Cependant, si la stratégie « cumulative » passe les éléments en revue un par un, au-delà ou en deçà de l’assertion, le degré de figement de la liste appelle, ou du moins rend possible, sur le mode de la réitération, le déploiement d’un savoir lexical, encyclopédique, stabilisé, de nature « associative ». La liste décline, plus ou moins mécaniquement, un stock d’items d’après un modèle plus ou moins informé culturellement, qui rend la déclinaison prévisible. Elle *montre* en en faisant l’inventaire, partiellement ou totalement, en fonction d’une aspectualisation homogénéisante du programme de déclinaison, c’est-à-dire, en fin de compte, dévide la pelote des relations constitutives de réseaux du savoir sociolectaux. La liste fonctionne comme la description selon Philippe Hamon, qui est « explication (*ex-plicare*), dépli d’une liste en attente dans la mémoire du lecteur, exhaustion plus ou moins saturée d’une somme plutôt que mise en corrélation de contenus binaires complémentaires[[21]](#footnote-21) ». L’explication concerne d’emblée deux paliers, selon que l’on vise la liste « onomastique » ou la liste « lexicale[[22]](#footnote-22) » : d’une part, la liste est cette forme de rationalisation qui propose, écrit Philippe Hamon, une « découpure et nomenclature » du réel ; d’autre part, correspondant au dépli des éléments associés à un item lexical, elle apparaît comme une « sorte d’appareil métalinguistique interne amené fatalement à parler des mots au lieu de parler des choses […][[23]](#footnote-23) ».

La modalité de re-présentation donne à voir l’existant analytiquement, en le potentialisant, c’est-à-dire en le maintenant au second plan, sans consentir à aucune forme de narrativisation comportant des moments de risque. La (ré)activation d’un savoir partagé, l’exposition des éléments soustraits à l’assertion réalisante[[24]](#footnote-24) entraînent la mise en veille, voire l’absentement du sujet judicatif. En même temps, plutôt qu’à un gain d’ordre cognitif[[25]](#footnote-25), la liste donne lieu à une intensification et influe sur la modalité épistémique.

Soit, enfin, un mouvement interne, de la potentialisation vers la virtualisation, la restitution de l’éventail des possibles : la liste se contente alors de *présenter*. Quand l’ordre des éléments constitutifs n’est pas réglé, la modalité ouvre sur un nombre théoriquement indéfini de compositions, à l’image des *Cent Mille Milliards de Poèmes* de Queneau : « Une contrainte oulipienne ancienne ou nouvelle, […], écrit Jacques Roubaud, doit être évaluée du point de vue de ses virtualités, de sa capacité à susciter ou non des compositions littéraires nombreuses et esthétiquement significatives[[26]](#footnote-26). »

3. La modalité pro-positionnelle

On touche ici au creuset où peuvent *prendre* des réalisations futures. Précisément, quelques compositions sont captées au stade de l’*actualisation* ou préassertion. Il ne s’agit plus de re-présenter ni même de présenter un ensemble de possibles, mais de pro-poser : i) en *posant* ou envisageant des éléments à titre d’essai, sans que référence (directe ou indirecte) soit faite à une totalité existante présupposée, c’est-à-dire en s’inscrivant dans une logique constructive par distinction des items de la liste un par un, la totalité imaginée étant posée comme un horizon plus ou moins probable ; ii) en adoptant un point de vous particulier ; iii) en orientant le regard en direction de l’autre.

Cette dynamique pro-positionnelle semble compatible avec la phrase thétique qui installe un ou plusieurs éléments dans le champ de discours[[27]](#footnote-27). On retiendra moins le fait que la phrase thétique est dite asserter l’existence du sujet[[28]](#footnote-28) – nous proposons au contraire d’explorer la lisière du dire assertif véridictoire[[29]](#footnote-29)  – que cette autre caractéristique : par opposition à la phrase catégorique, elle ne *présuppose* pas l’existence de son sujet et ne repose pas sur une relation de prédication. « En terme de sémantique référentielle, le terme sujet (s’il correspond à un argument) est traité comme dénotant une partie intégrante de la situation désignée par la proposition en son entier, et ne réfère pas de façon indépendante », écrit Francis Cornish[[30]](#footnote-30). Aspectuellement, le « jugement » thétique correspond à la saisie d’un contenu *en bloc*, d’un seul tenant, à une « description scénique “montrée”, selon Pierre Cadiot, dans laquelle l’extériorité du sujet par rapport au prédicat n’est ni présupposée ni posée[[31]](#footnote-31) ». La phrase thétique suppose la *mise en perspective* par une instance non seulement cognitive, mais sensible et percevante.

Une telle visée cohérente (au sens où l’entend Eco) est confirmée par l’exemple de liste (2) : le présentatif « il y a » autorise que l’on supplée des verbes de perception tels que « je/tu/on vois/voit (entends/entend) qu’il y a »[[32]](#footnote-32) :

Au bois il y a un oiseau, son chant vous arrête et vous fait rougir.

Il y a une horloge qui ne sonne pas.

Il y a une fondrière avec un nid de bêtes blanches.

Il y a une cathédrale qui descend et un lac qui monte.

[…].

(Arthur Rimbaud, *Enfance III*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1972)

Il y a des petits ponts épatants

Il y a mon cœur qui bat pour toi

Il y a une femme triste sur la route

Il y a un beau petit cottage dans un jardin

[…]

Il y a une petite fille de Sospel qui fouette ses

camarades

Il y a mon fouet de conducteur dans mon sac à

avoine

Il y a des wagons belges sur la voie

[…].

(Guillaume Apollinaire, *Poèmes à Lou*, précédé de *Il y a*, Paris, Gallimard, 1969)

En même temps, la visée cohérente entre en tension avec une visée dispersive, ces listes mettant en œuvre une dynamique de construction d’un état de choses *à titre d’essai*, en deçà de l’assertion véridictoire : non seulement par touches successives et à-coups, selon une progression heurtée, mais encore à travers des ruptures isotopiques répétées ; l’énergie est relancée *malgré* les blocages, selon une logique de la concession. D’où une double structure temporelle : de l’ordre du survenir répété, qui empêche que les bribes ne soient prises dans une logique d’enchaînements et de concaténations ; de l’ordre de l’unification des « ceci » dans un « cours concordant, une unité d’expérience », selon Paul Ricoeur, quand une « syntaxe antéprédicative » agit contre « un divers absolu »[[33]](#footnote-33). Les bribes introduites sont aussitôt relayées par d’autres, à moins qu’une écriture rhizomatique, par surgissements espacés d’éléments indexables sur une même isotopie, ne suggère des liens en sous-main[[34]](#footnote-34).

L’exemple (3) multiplie le SN sujet indéfini non générique, qui comporte un indice de thématicité faible :

La date : 18 octobre 1974

L’heure : 10h30

[…]

Esquisse d’un inventaire de quelques-unes des choses strictement visibles :

* Des lettres de l’alphabet, des mots : « KLM […].
* […]
* Un morceau assez grand de ciel (peut-être 1/6e de mon champ visuel)
* Une nuée de pigeons qui s’abat rapidement
* Des véhicules (leur inventaire reste à faire)
* Des êtres humains
* Une espèce de basset
* Un pain (baguette)
* Une salade (frisée ?) débordant partiellement d’un cabas.

(Georges Perec, *Tentative d’épuisement d’un lieu parisien*, 1975)

Significativement, selon Georges Kleiber, un indéfini spécifique (du type *un N*) ne peut s’utiliser qu’avec un prédicat spécifiant, à même de localiser un particulier non encore délimité[[35]](#footnote-35). Ainsi, sur le fond thématique (non explicité) des nuisances causées par les pigeons, l’énoncé « il se trouve qu’une nuée de pigeons s’abatte » ou « il y a une nuée de pigeons qui s’abat » fait exister dans le champ de vision une scène appréhendée à partir d’un certain point de vue.

La tension entre une visée cohérente et une visée dispersive imposant le principe de la génération potentiellement indéfinie est exemplifiée également par (4) :

Un brin de paille, le coin mobile d’une lèvre, le sillage d’un bateau en route pour le Levant […] tout cela je l’étais à la fois, plongé dans un chaos dont seul pouvait me sortir une voix. (M. Leiris, *Le Point cardinal,* *Mots sans mémoire*, Paris, Gallimard, 1969)

D’une part, l’embrayage sur la première personne doublé d’une anaphorisation résumante clôture une appréhension qui non seulement *pose* des éléments à titre expérimental, mais les met en perspective, *pour* une instance qui en déictisant *s’assemble*; d’autre part, des compositions s’esquissent, précaires, fragmentaires, déformables.

Retenons un dernier exemple : concentrant sur lui la tension entre plusieurs types de fonctionnement, anaphorique/cataphorique, mais aussi déictique, le SN avec le déterminant démonstratif autorise plus particulièrement l’instauration, par la liste, d’une logique pro-positionnelle :

Il faut fixer votre attention sur les objets que voient vos yeux, cette poignée, cette étagère, et le filet avec ces bagages, cette photographie de montagnes, ce miroir, cette photographie de petits bateaux dans un port, ce cendrier avec son couvercle et ses vis, […]. (Michel Butor, *La Modification*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1957)

On sait que, apportant du « nouveau », la détermination démonstrative implique une rupture par rapport au cotexte de gauche, le détachement du référent et son isolement[[36]](#footnote-36). La liste propose le contenu renouvelé du « *voir ceci* », qui ne suppose aucune synthèse préalable, mais prend forme dans le processus même de l’actualisation ; un sujet sensible et percevant fait l’*expérience* d’une réalité qui n’est pas donnée, mais dont les caractéristiques affleurent de proche en proche. Avant toute possibilité de ressaisie, toute velléité de totalisation, elle suppose ainsi un déplacement du champ perceptif dont l’instance énonciative est le centre.

Il s’agissait, dans cette étude, de montrer que la liste est sous-tendue par deux logiques, reproductive et pro-positionnelle : elles permettent de se tourner vers l’au-delà ou l’amont du dire véridictoire, à travers le dépli des unités partitives comprises dans une totalité donnée ou la mise en perspective minimale d’unités intégrales dans des compositions plus ou moins aléatoires. Dans ce dernier cas, ce que le présentatif «  il y a » exprime, c’est l’*événement* du sens *pour* moi, la présence *à moi* de *quelque chose*. Ce qu’on peut espérer capter ainsi, c’est le moment où une vérité se détermine, non point encore à travers une comparaison avec la réalité et en termes d’adéquation avec elle, mais de manière interne, au sein même de la modalité pro-positionnelle.

Colas-Blaise Marion

Université du Luxembourg (CELTED, Metz & CeReS, Limoges)

**Bibliographie**

Adam, Jean-Michel, Revaz, Françoise, « Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et de reformulation », *Langue française*, no 81, 1989, p. 59-98.

Bordron, Jean-François, « Image et vérité », *Nouveaux Actes Sémiotiques* [en ligne]. Actes de colloques, 2005, La vérité des images, 2007. Disponible sur : <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=1931>

Bordron, Jean-François, « Métamorphoses et identités », *Le sens de la métamorphose,* éds M. Colas-Blaise & A. Beyaert-Geslin, Limoges, PULIM, 2009, p. 49-62.

Cadiot, Pierre, « L’anticipation du prédicat dans l’argument externe », AA. VV., Aux marges de la prédication, Caen, Presses Universitaires de Caen, « Syntaxe et Sémantique », no 6, 2004, p. 13-34.

Colas-Blaise, Marion, « Les types et les régimes de la prise en charge : de la linguistique de l’énonciation à la sémiotique du discours », *La prise en charge, Études théoriques et empiriques*, éds P. Dendale et D. Coltier, Bruxelles, Du Boeck-Duculot, 2011, p. 37-54.

Coquet, Jean-Claude, *Phusis et logos. Une phénoménologie du langage*, Paris, PUV, Université Paris 8, 2007.

Cornish, Francis, « Une approche pragmatico-discursive des phrases “thétiques” », *La syntaxe au cœur de la grammaire,* éds F. Lambert et H. Nølke, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 75-84.

Cornish, Francis, « L’absence de prédication, le topique et le focus : le cas des phrases “thétiques” », *Faits de langues*, nos 30-31, 2008, p. 121-131.

Damourette, Jacques, Pichon, Édouard, *Essai de grammaire française*, t. 4, Paris, D’Artrey, 1911-1940.

De Mulder, Walter, « Du sens des démonstratifs à la construction d’univers », *Langue française*, no 120, 1998, p. 21-32.

Dobrovie-Sorin, Carmen, « Classes de prédicats, distribution des indéfinis et la distinction thétique-catégorique », *Le Gré des langues*, no 12, 1997, p. 58-97.

Eco, Umberto, *Le vertige de la liste*, Paris, Flammarion, 2009.

Fontanille, Jacques, *Sémiotique et littérature*, Paris, PUF, 1999.

Fontanille, Jacques, *Sémiotique du discours*, Limoges, PULIM, 2003 [1998].

Fontanille, Jacques, *Pratiques sémiotiques*, Paris, PUF, 2008.

FrÉdÉric, Madeleine, « Énumération, énumération homologique, énumération chaotique. Essai de caractérisation », *Stylistique, rhétorique et poétique dans les langues romanes*, vol. 8, Université de Provence, 1986.

Geninasca, Jacques, *La parole littéraire*, Paris, PUF, 1997.

Goody, Jack, *La Raison graphique*, Paris, Minuit, 1979.

Greimas, Algirdas Julien, Fontanille, Jacques, *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d’âme*, Paris, PUF, 1991.

Hamon, Philippe, *Introduction à l’analyse du descriptif*, Paris, Hachette, 1981.

Honeste, Marie-Luce, Froissart, Christel, « Blancs, casses, puces, tirets, … », *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, édsB. Combettes, C. Schnedecker, A. Theissen, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 252-276.

Kleiber, Georges, « Relatives spécifiantes et relatives non-spécifiantes », *Le Français Moderne*, no49, 1981, p. 216-233.

Kuroda, Sige-Yuki, *Aux quatre coins de la linguistique*, Paris, Seuil, 1979.

Paveau, Marie-Anne, Rosier, Laurence, « Grammaire de la liste », *Le Sens en marge. Représentations linguistiques et observables discursifs,* édit. I. Evrard *et alii*,Paris, L’Harmattan, 2009, p. 113-133.

Rabatel, Alain, « Valeurs énonciative et représentative des “présentatifs” *c’est, il y a, voici/voilà* : effet point de vue et argumentativité indirecte du récit », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, no 9, p. 111-144.

Rabatel, Alain, « Listes et effets-listes. *Énumération, répétition, accumulation* », *Poétique*, no 167, 2011, p. 259-272.

Ricoeu r , Paul, « Le dernier Wittgenstein et le dernier Husserl sur le langage », texte d’une conférence prononcée aux États-Unis en 1965 ou 1966 ; cf. le site du Fonds Ricoeur : www.fonds**ricoeur**.fr.

Roubaud, Jacques, « L’art de la liste/Die Kunst der Liste », Coll. *Les Conférences du Divan*, Paris – Tübingen, no 3, Édition Isele, 1998, p. 20-99.

SÈve, Bernard, *De haut en bas. Philosophie des listes*, Paris, Seuil, 2010.

Spitzer, Leo, *La enumeración caótica en la poesía moderna*, trad. R. Lida, Buenos Aires, Universidad, 1945.

1. Cf. surtout J. Goody, *La Raison graphique*, Paris, Minuit, 1979. [↑](#footnote-ref-1)
2. A.-M. Paveau & L. Rosier, « Grammaire de la liste », dans I. Evrard *et alii* (dir.), *Le sens en marge. Représentations linguistiques et observables discursifs*, Paris, L’Harmattan, 2009, p. 114.   [↑](#footnote-ref-2)
3. *Ibid*., p. 126. [↑](#footnote-ref-3)
4. *Cf.* B. Sève, *De haut en bas,* Paris, Seuil, 2010, p. 31. [↑](#footnote-ref-4)
5. U. Eco, *Le vertige de la liste*, Paris, Flammarion, 2009, p. 17. [↑](#footnote-ref-5)
6. J.-F. Bordron, « Image et vérité », *Nouveaux Actes Sémiotiques* **[en ligne],** 2007. Disponible sur : <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=1931> (consulté le 28/09/2011). [↑](#footnote-ref-6)
7. *Cf.* J.-C. Coquet, *Phusis et logos. Une phénoménologie du langage*, Paris, PUV, 2007, p. 36. [↑](#footnote-ref-7)
8. J. Geninasca, *La parole littéraire*, Paris, PUF, 1997, p. 59. [↑](#footnote-ref-8)
9. M. L. Honeste et C. Froissart, « Blancs, casses, puces, tirets, … », dans B. Combettes, C. Schnedecker et A. Theissen (dir.), *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 252-276. [↑](#footnote-ref-9)
10. *Cf.* J.-M. Adam et F. Revaz, « Aspects de la structuration du texte descriptif : les marqueurs d'énumération et de reformulation », *Langue française*, no 81, 1989, p. 59-98. [↑](#footnote-ref-10)
11. M. Frédéric, « Énumération, énumération homologique, énumération chaotique. Essai de caractérisation », *Stylistique, rhétorique et poétique dans les langues romanes*, vol. 8, Université de Provence, 1986, p. 105. *Cf.* A. Rabatel au sujet d’un exemple de liste affichant sa diversité morpho-syntaxique, « Listes et effets-listes. *Énumération, répétition, accumulation* », *Poétique*, no 167, 2011, p. 264. [↑](#footnote-ref-11)
12. A. J. Greimas et J. Fontanille, *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d’âme*, Paris, PUF, 1991, p. 318. [↑](#footnote-ref-12)
13. La construction de la nouvelle totalité peut – par exemple chez Rabelais – être constamment déjouée. [↑](#footnote-ref-13)
14. J.-F.Bordron, « Métamorphoses et identités », *Le sens de la métamorphose,* éds M. Colas-Blaise & A. Beyaert-Geslin, Limoges, PULIM, 2009, p. 58-59. La fusion concerne un tout dont les parties sont fusionnées ; les parties de la configuration sont séparées les unes des autres et unies par le principe de similarité ; l’architecture attribue un ordre à un ensemble de parties ; l’agglomération se construit sur la base d’un liant unique ; la composition agence diverses totalités sans faire apparaître aucun ordre global. [↑](#footnote-ref-14)
15. *Cf.* J. Fontanille, *Sémiotique et littérature. Essais de méthode*, Paris, PUF, 1999, p. 51-53 et *Sémiotique du discours*, Limoges, PULIM, 2003 [1998], p. 46. La typologie est construite sur les variations, en raison converse ou inverse l’une de l’autre, de l’intensité (forte, faible) et de l’étendue (concentrée, diffuse). [↑](#footnote-ref-15)
16. Les éléments de la liste sont pourvus de degrés de prototypicalité ; la liste comporte des frontières (ouvertes ou fermées) ; sa forme est variable : intégrative, quand les parties renvoient à la totalité, ou distribuée, quand les éléments acquièrent une autonomie suffisante. [↑](#footnote-ref-16)
17. A.J. Greimas & J. Fontanille, *Sémiotique des passions, op. cit.*, p. 319. [↑](#footnote-ref-17)
18. L. Spitzer, *La enumeración caótica en la poesía moderna*, trad. R. Lida, Buenos Aires, Universidad, 1945. [↑](#footnote-ref-18)
19. U. Eco, *Le vertige de la liste, op. cit*., p. 118, p. 321-323. [↑](#footnote-ref-19)
20. Au sujet des modes d’existence attribués aux énoncés dans le champ de présence du discours, voir J. Fontanille, *Sémiotique du discours, op. cit*., p. 282. [↑](#footnote-ref-20)
21. P. Hamon, *Introduction à l’analyse du descriptif*, Paris, Hachette, 1981, p. 44. [↑](#footnote-ref-21)
22. *Cf*. B. Sève, *De haut en bas, op. cit*., p. 39 : il cite A.H. Gardiner, *Ancient Egyptian Onomastica*, t. 1, Londres, Oxford University Press, 1947. [↑](#footnote-ref-22)
23. P. Hamon, *Introduction à l’analyse du descriptif*, *op. cit.,* p. 58, p. 78. [↑](#footnote-ref-23)
24. *Cf*. M. Colas-Blaise, « Les types et les régimes de la prise en charge : de la linguistique de l’énonciation à la sémiotique du discours », *La prise en charge, Études théoriques et empiriques*, éds P. Dendale et D. Coltier, Bruxelles, Du Boeck-Duculot, 2011, p. 44 : la « dé-prise en charge » potentialisante est liée à la désassertion ou simple prise en compte du contenu entré dans l’usage. [↑](#footnote-ref-24)
25. Cela n’empêche pas que le point de vue (PDV) de l’énonciateur puisse être caractérisé comme « surplombant » : *cf*. A. Rabatel, art. cit., p. 268. [↑](#footnote-ref-25)
26. J. Roubaud, « L’art de la liste/Die Kunst der Liste », Coll. *Les Conférences du Divan*, Paris – Tübingen, no 3, Édition Isele, 1998, p. 21. [↑](#footnote-ref-26)
27. Au sujet de la distinction, développée par Anton Marty, entre le jugement « simple » ou « thétique » et le jugement « double » ou « catégorique », voir S.Y. Kuroda, *Aux quatre coins de la linguistique*, Paris, Seuil, 1979.   [↑](#footnote-ref-27)
28. *Cf.* C. Dobrovie-Sorin, « Classes de prédicats, distribution des indéfinis et la distinction thétique-catégorique », *Le Gré des lamgues,* no 12, 1997, p. 60. [↑](#footnote-ref-28)
29. Voir J. Damourette et É. Pichon : « On ne vient pas affirmer l’existence de ces gens, on se contente de les poser comme des personnages qui vont jouer un rôle dans la réalité considérée […] », (1911-1940) *Essais de grammaire française*, t. 4, Paris, D’Artrey, p. 516s. [↑](#footnote-ref-29)
30. , F. Cornish, « L’absence de prédication, le topique et le focus : le cas des phrases “thétiques” », *La prédication*, édit. J.-M. Merle, *Faits de langues*, nos 30-31, 2008, p. 122. [↑](#footnote-ref-30)
31. P. Cadiot, « L’anticipation du prédicat dans l’argument externe », AA. VV., Aux marges de la prédication, Caen, Presses Universitaires de Caen, « Syntaxe et Sémantique », no 6, 2004, p. 29. [↑](#footnote-ref-31)
32. *Cf*. A. Rabatel, « Valeurs énonciative et représentative des “présentatifs” *c’est, il y a, voici/voilà* : effet point de vue et argumentativité indirecte du récit », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, no 9, p. 111-144. [↑](#footnote-ref-32)
33. P. Ricoeur, « Le dernier Wittgenstein et le dernier Husserl sur le langage », texte d’une conférence prononcée aux États-Unis en 1965 ou 1966 ; cf. le site du Fonds Ricoeur : www.fondsricoeur.fr. [↑](#footnote-ref-33)
34. *Cf.* également les échos phoniques qui proposent une forme de soudure par le signifiant et imposent à la déclinaison des items un semblant d’ordre. [↑](#footnote-ref-34)
35. G. Kleiber, « Relatives spécifiantes et relatives non-spécifiantes », *Le Français Moderne*, no49, 1981, p. 218. [↑](#footnote-ref-35)
36. *Cf.* W. De Mulder, « Du sens des démonstratifs à la construction d’univers », *Langue française*, no 120, 1998, p. 24. [↑](#footnote-ref-36)